DEPARTEMENT: NORD ARRONDISSEMENT: LILLE CANTON: ARMENTIERES

Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Publié le

ID: 059-265902023-20230221-20230213DEL3-DE

Commune d'ERQUINGHEM-LYS EXTRAIT DU PROCES-VERBAL Des DELIBERATIONS DU C.C.A.S

Du: 13 février 2023

Nombre:

De membres en exercice: 11

De présents : 11

De votants : 11

Pour: 11

Contre:

Abstention:

OBJET /

DELEGATION DE SIGNATURE AU PRESIDENT DU C.C.A.S. POUR LE VISA DES CONTRATS D'ASSURANCE AU PERSONNEL

DELIBERATION:

Publiée le 21 février 2023

Rendue exécutoire le 21 février 2023

Adressée au contrôle de Légalité (Préfecture de LILLE DRCL) le 21 février 2023

Le président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 21 février 2023 et que la convocation de la Commission avait été faite le 27 janvier 2023;

L'an deux mille vingt-trois, le treize février,

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Erquinghem Lys, étant réuni à 19 heures, au lieu ordinaire de ses séances après convocation, sous la présidence de Monsieur Alain BEZIRARD,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEZIRARD Alain, BOULINGUEZ Jacky, PANIEZ Laetitia, PREUDHOMME Annie, VANHILLE Bénédicte, CAMPHYN Marie-Maud, DELMOTTE Edith, DERUYTER Micheline, THETTEN Catherine, Sabine PACCEU, DASSONVILLE Amandine,

Etaient excusés, absents :

Conformément à l'article L.2121-5 du CGTC, Madame Marie-Maud CAMPHYN est nommée secrétaire de séance.

Un contrat d'adhésion a été établi avec la Société ALLIANZ, afin de couvrir dans l'exercice de leurs missions, les agents de la commune mais également du centre communal d'action sociale.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré ;

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité de conférer au Président (ou son représentant) une délégation de signature aux fins de viser le(s) contrat(s) d'assurance pour le personnel du C.C.A.S.

Madame Marie-Maud CAMPHYN

Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Secrétaire de Séance

Adopté, pour Ampliation

Le Président du C.C.A.S.